

**Procès-verbal de la
153^e Assemblée générale ordinaire
tenue le lundi 23 avril 2018
à Palexpo**



153^E ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Juan-Carlos Torres, président de la CCIG, souhaite la bienvenue aux participants et salue tout particulièrement Monsieur le procureur général, Messieurs les conseillers d'Etat, Messieurs les députés genevois aux Chambres fédérales, Mesdames et Messieurs les députés au Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les maires, conseillers administratifs et adjoints des communes genevoises ainsi que les représentants des autorités municipales, Mesdames et Messieurs les représentants des corps diplomatiques et consulaires à Genève. Il souhaite également la bienvenue aux représentants des administrations fédérales, cantonales et communales, aux représentants d'économiesuisse et des grands organismes économiques de notre pays, aux représentants des associations et organismes professionnels, économiques et touristiques de notre canton ainsi qu'aux représentants des partis politiques.

Il félicite Pierre Maudet pour sa brillante élection, les députés élus des associations amies, à Vincent Subilia, élu député suppléant, ainsi que Nathalie Hardyn et Alexandra Rys pour leur campagne et leur remarquable engagement politique durant ces dernières années.

Il relève également l'élégance du geste d'Alexandre de Senarclens et appelle à voter en faveur des candidats de l'Entente : Nathalie Fontanet, Serge Dal Busco et Luc Barthassat.

1) Ouverture de l'Assemblée par le président de la Chambre

Présidence : Juan-Carlos Torres, président de la CCIG

Le président déclare ouverte la 153e Assemblée générale de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève et constate qu'elle a été régulièrement convoquée dans le délai légalement imparti. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 avril 2017

Le procès-verbal du 10 avril 2017 a été, comme annoncé, mis à la disposition des membres sur le site internet de la CCIG. Personne n'en demandant la lecture et aucune modification n'y étant apportée, il est approuvé sans modification.

3) Rapport d'activité de la Direction

Juan-Carlos Torres

Comme vous le savez, depuis le départ de la directrice générale, j'assume – à la demande du Bureau – sa responsabilité par intérim.

J'ai reçu l'appui sincère de l'ensemble de la Direction et des collaborateurs. J'ai trouvé au sein de la Chambre une motivation, une compétence et une ambition porteuses de grands espoirs pour l'avenir de la Maison de l'économie.

C'est effectivement en fédérant les bonnes volontés autour de la Direction que nous ferons avancer la CCIG pour qu'elle demeure le partenaire naturel de l'économie genevoise.

Fort de mes 40 ans d'expérience entrepreneuriale dans l'horlogerie genevoise, je peux vous garantir que je vais consacrer toute mon énergie et ma conviction à épauler, durant cette période d'intérim, l'ensemble de nos collaborateurs et, surtout soutenir et conseiller l'ensemble de nos membres.

En ce qui concerne le poste de Directeur général, un processus de sélection sera mis en route cet automne. Je vous en dirai plus après l'Événement économique. Entretemps, un travail en profondeur doit être conduit, avant de déterminer avec précision le profil du futur Directeur Général, qui amènera la Chambre à une architecture 4.0

J'aimerais à présent revenir sur l'année 2017 et j'ai demandé à mes collègues de présenter à tour de rôle leur rapport d'activité pour l'année écoulée.

Vincent Subilia

Au 31 décembre 2017, la CCIG accueillait 2500 membres, un nombre record qui témoigne de la vitalité de l'institution, qui se veut ambassadeur de vos atouts et avocat de vos besoins.

Notre Chambre doit faire face à trois défis. Dans un monde en mutation rapide, elle doit s'assurer que nos services, macroéconomiques comme microéconomiques, sont en adéquation avec vos attentes légitimes. Une Chambre vit par et pour ses membres. C'est ainsi que s'articule notre mission. Notre principal défi est de maintenir une base d'affiliés tout en acquérant de nouveaux cotisants de qualité. Nous devons nous interroger sans tabou sur la pertinence de nos actions en faveur de nos membres, afin d'aligner l'offre à la demande et assurer un réel retour sur investissement à nos membres.

Ainsi, les services délivrés ont été consolidés en 2017 et seront augmentés en 2018 en visant l'excellence dans les domaines de niche et la complémentarité avec nos partenaires, la Chambre jouant ainsi pleinement son rôle de facilitateur de la communauté des affaires.

En 2017, nous avons enregistré de nombreuses activités telles que les Accueils des nouveaux membres.

En 2018, nous nous réjouissons de vous faire découvrir une gamme enrichie qui fera la part belle aux nouvelles technologies, faisant ainsi émerger cette Chambre 4.0 au service de nos membres.

Je tiens aussi à adresser nos plus vifs remerciements à tous nos sponsors pour la confiance qu'ils nous témoignent, sponsors dont le nombre également est historique. Ce type de partenariat, qui s'est décliné notamment au travers de 14 séminaires, souligne la visibilité de nos sponsors et donc la crédibilité et la légitimité de la CCIG.

Charles Lassaue

3e réforme de l'imposition des entreprises (RIE 3) : une fois n'est pas coutume, l'événement marquant de l'année au niveau fiscal aura été négatif et se réfère à l'échec en votation populaire de la 3e réforme de l'imposition des entreprises.

Pour mémoire, derrière l'acronyme RIE 3 se cachait une réforme dont l'objectif était triple :

- Tout d'abord, l'abolition des statuts fiscaux cantonaux qui permettaient la réduction du taux d'imposition de sociétés internationales, suisses et étrangères ;
- Elle prévoyait également de renforcer durablement la compétitivité des entreprises installées en Suisse,

De favoriser les investissements

Et de stimuler l'emploi grâce à des mesures fiscales d'accompagnement.

- Enfin, elle adaptait de manière durable le système fiscal suisse aux nouveaux standards internationaux, garantissant la stabilité fiscale souhaitée par les acteurs économiques.

La CCIG s'est fortement investie dans cette campagne, en n'obtenant malheureusement pas le succès escompté.

Après le rejet de RIE 3 par près de 60% des votants, un nouveau projet a été élaboré par le Conseil fédéral et soumis à consultation. La CCIG a pris part à cette consultation et a soutenu ce projet remodelé, sous réserve qu'une augmentation de la part de l'IFD revenant aux cantons soit prise en compte. (Consultation sur le site de la CCIG).

A Genève, depuis 2016, le Conseil d'Etat a mis sur pied une table ronde pour discuter du projet de mise en œuvre cantonal de la réforme. La CCIG est l'un des partenaires invités par le Conseil d'Etat (merci) et défend un projet équilibré, permettant de préserver le tissu économique et l'emploi à Genève ainsi qu'une compétitivité fiscale, notamment vis-à-vis de notre voisin vaudois. A ce titre, le taux d'imposition de 13,49% est essentiel.

Ce projet est actuellement en discussion au sein de la Commission fiscale du Grand Conseil.

Une image vaut souvent mieux qu'un long discours, aussi je vous laisse méditer sur l'importance de cette réforme à la lumière des chiffres rappelés par cette infographie tirée de notre publication d'octobre 2016 sur la fiscalité et les finances publiques genevoises.

La fin de l'exercice 2017 a été marquée par une attaque sans précédente contre le bouclier fiscal qui protège les contribuables fortunés contre une imposition confiscatoire.

Ce ne sont pas moins de neuf projets de loi qui ont été déposés devant le Grand Conseil. Ils prônent, à des degrés divers, l'adaptation – c'est-à-dire l'augmentation –, la suspension ou tout bonnement la suppression du bouclier fiscal.

Pour rappel, le bouclier fiscal trouve sa source dans la LIPP, loi sur l'imposition des personnes physiques qui, à son article 60, prévoit que la charge d'impôts cantonaux et communaux sur le revenu et la fortune ne peuvent excéder 60% du revenu net imposable. En y ajoutant le taux de

l'impôt fédéral direct, c'est donc 71,5% du revenu du contribuable qui peut être affecté au paiement de ses impôts.

Dis autrement, ce contribuable « protégé » par le bouclier fiscal travaille jusqu'au 20 septembre exclusivement pour s'acquitter de ses impôts... ce qui ne semble pas assez pour certain.

La Chambre va s'atteler, au cours de cette année, à démontrer l'importance de cet instrument pour le maintien des recettes fiscales du canton et des communes.

Quittons le territoire fiscal pour s'intéresser au plan directeur cantonal 2030 qui a vécu, en 2017, sa première révision partielle.

La CCIG a pris position en rappelant les fondamentaux qui font sa ligne de conduite depuis plusieurs années et qui avaient été développés dans l'exposition GVA^{CUBE}.

Sur le plan de l'urbanisation, le développement vers l'intérieur a été soutenu, meilleur moyen pour assurer une utilisation rationnelle du sol avec la densification raisonnée des zones à bâtir. Le potentiel de surélévation des immeubles doit aussi être considéré.

Pour la mobilité, la CCIG a rappelé qu'elle est favorable à la création d'un réseau dense et efficace de transports publics et à une urbanisation à proximité des axes forts de transports collectifs. Elle a rappelé qu'il est indispensable de tenir compte des besoins de mobilité des entreprises dont les capacités de déplacement se péjorent fortement année après année.

Enfin, la CCIG a plaidé pour une révision par la Confédération des quotas SDA (surfaces d'assolement). Les restrictions imposées à Genève ne tiennent pas compte des réalités géographiques et socio-économiques du canton. L'évolution de la région du Grand Genève plaide pour une redéfinition de ces quotas.

Vous me pardonnerez d'empiéter sur 2018 pour achever ce bref tour d'horizon.

Les élections ont été propices à un rapprochement entre politique et économie. Pas moins de 8 visites ont été organisées par la CCIG et des entreprises membres, qui ont accueilli en leurs locaux des candidats, tous partis confondus, pour faire connaître de l'intérieur leurs activités et préoccupations'.

Le succès rencontré et la satisfaction des participants vont certainement déboucher sur une nouvelle série de rencontres entre élus et entrepreneurs. Si vous, entrepreneurs, êtes intéressés à cette démarche, faites-vous connaître !

Nathalie Hardyn

Stratégie énergétique 2050

Le premier volet de la stratégie énergétique 2050 a été accepté en votation le 21 mai 2017. La CCIG s'est prononcée en faveur du projet car la stratégie issue des débats parlementaires était de meilleure facture que le projet initial du Conseil fédéral, projet sur lequel la CCIG avait pris position négativement. Le premier volet de cette stratégie est à ce jour à considérer comme étant l'effort maximal que l'on puisse demander à l'économie.

La CCIG a pris part à la procédure de consultation relative à la mise en œuvre de ce premier paquet, paquet accepté en votation plus tôt dans l'année. Elle a relevé la nécessité de prendre en compte le contexte international. En effet, la Suisse doit se garder de mettre en péril sa base industrielle via une délocalisation progressive d'activités à forte intensité énergétique vers des cieux moins ambitieux ou moins zélés.

Traversée du lac

Les électeurs genevois ont plébiscité le principe d'une traversée du lac en votation populaire. Reste maintenant à faire avancer ce projet d'infrastructure ambitieux mais nécessaire compte tenu de l'augmentation de la demande de mobilité prévue dans l'avenir.

C'est par 14 voix contre 8 que le conseil consultatif Traversée du lac a recommandé l'option « pont » ou plus exactement « pont-tunnel » pour relier les deux rives. Représentée au sein de ce

conseil, la CCIG considère en effet que cette option est celle qui a le plus de chances de se réaliser. Le pont se distingue par un coût plus bas, un chantier plus facile et il sort en tête des analyses effectuée par le conseil qui a examiné tant la phase construction que la phase exploitation sous les aspects économique, environnemental et social.

Nous attendons maintenant que le Grand Conseil approuve le crédit d'étude proposé par le Conseil d'Etat.

Desserte aérienne

L'aéroport international de Genève joue un rôle indéniable dans l'attractivité et le dynamisme de la région genevoise. Il revêt une très grande importance, du point de vue des entreprises, sur le plan du transport de marchandises, de personnes et des contacts d'affaires.

Auditionnée par la commission de l'économie, la CCIG a exprimé son rejet de l'initiative intitulée « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève – Reprenons en main notre aéroport ». Cette initiative présente en effet plusieurs défauts inacceptables.

Pour la CCIG, il est primordial que le canton continue à disposer d'une desserte aérienne performante, qui réponde aux besoins des organisations internationales et de l'économie régionale, et qui préserve également la santé de la population, la valeur de notre sol et l'environnement.

Développement de compétences

Les entreprises genevoises, pour se développer, ont besoin que l'école genevoise forme les talents de demain. Et notre jeunesse, quant à elle, doit pouvoir trouver des perspectives professionnelles chez nous.

Vous le savez peut-être, la CCIG s'engage, sans en faire une grande publicité mais de longue date, dans le domaine de la formation.

Le Certificat « Rédiger en français professionnel », créé par la CCIG en 1953, vise à attester la maîtrise des compétences rédactionnelles dans le cadre professionnel. Depuis plusieurs années, ce certificat est proposé en collaboration avec l'Ifage. 37 candidats se sont présentés à la session 2017.

La CCIG a également décerné plusieurs prix à des apprentis et des étudiants talentueux.

La CCIG décerne en outre chaque année un prix au meilleur étudiant du DAS en Management durable de la Haute école de gestion de Genève. La CCIG soutient d'ailleurs financièrement cette formation depuis sa création en 2009.

Le développement durable est une thématique transversale importante à la Chambre. Preuve en est la création, en 2011 déjà, des Rencontres du Management durable. Organisées en partenariat avec le Service cantonal du développement durable et la Haute Ecole de Gestion de Genève, ces rencontres trimestrielles poursuivent un objectif double : promouvoir le management durable et favoriser l'échange d'expériences entre entreprises. Leur succès progresse chaque année ; en 2017, nous avons enregistré plus de 180 participants.

Défis 2018

Cette année, Genève entame une nouvelle législature. En 2019 auront lieu les élections fédérales. Les enjeux politiques importants pour les entreprises seront nombreux. C'est dire que le travail du pôle politique de la Chambre sera considérable. Nous avons renforcé notre équipe pour continuer à être à la hauteur de ces défis. Notre but étant de défendre efficacement les intérêts des entreprises genevoises.

Vincent Subilia

Genève se nourrit de son ouverture au monde qui est un des piliers de sa prospérité économique aux côtés de la diversité. Avec un franc sur deux gagné à l'étranger, le commerce international est intimement lié au commerce local dont il est la deuxième face de la médaille. La Chambre de commerce est pionnière en la matière et s'est imposée comme l'institution genevoise de référence dans le domaine des affaires internationales à la faveur de de son service nouvellement rebaptisé

Export, lequel émet les docs nécessaires à nos exportateurs, en particulier deux d'entre eux : les certificats d'origine et les carnets ATA.

Ces docs qui génèrent plus de 50% des revenus la CCIG ont connu en 2017 une croissance hors norme avec plus de 3,5 millions de recettes ce qui témoigne de la relative bonne tenue de notre tissu économique et du soin qu'il faut apporter aux marchés d'exportation pour une économie qui, à défaut de matière première, a de la matière grise.

Ce segment porteur est également porteur d'un triptyque de défis, à savoir la digitalisation. La vague numérique qu'il faut conduire plutôt que subir, notamment pour les carnets ATA dont la CCIG est l'inventeur et qui s'imposent désormais dans 80 pays environ. La globalisation ensuite dans notre monde fracturé, le rappel est constant de l'importance du commerce international face aux tentations de l'isolationnisme. Il est donc de notre ressort de réconcilier une dichotomie entre un monde ouvert et des supports documentaires souvent cloisonnés.

Enfin, troisième défi et pas des moindres, la fragmentation, avec la multiplicité des entités émettrices qui portent ainsi atteinte au monopole des chambres de commerce. Pour transformer cette difficulté en opportunité, la CCIG est tenue de se montrer agile et d'accompagner l'évolution des besoins de ses membres en s'ajustant et en s'adaptant.

Pour faire face à ces enjeux, nous avons considérablement accru notre offre de services en 2017. En matière d'appui aux exportations pour permettre à nos agents économiques de gagner des parts de marché en dehors des frontières, mais également dans le domaine de la formation qui est essentiel. La CCIG a ainsi développé et consolidé un cycle de formation destiné aux opérateurs d'exportation genevois, sanctionné par une attestation. Nous vous invitons à y participer nombreux.

En 2017, nous avons organisé un grand nombre de manifestations dites de marché, dédiées à des pays, parfois exotiques, mais dont le succès trahit la pertinence. La venue de délégations à un niveau élevé, souvent ministériel, parfois présidentiel, confirme le pouvoir d'attraction de Genève « plus petite des grandes villes ».

En 2017 également la Chambre de commerce a co-organisé des missions économiques conduites par le conseiller d'Etat Pierre Maudet, notamment aux Etats-Unis sur le thème de l'innovation. Celle-ci sera suivie, cette année, par une délégation à destinations de la Chine, qui n'est plus uniquement l'usine du monde mais également un pays précurseur s'agissant des technologies de demain. Les autres déplacements portent sur la Russie ou l'Afrique, dont les taux de croissance font souvent pâlir la vieille Europe.

Enfin, la CCG a intensifié ses liens institutionnels. J'ai le plaisir de représenter notre Chambre et la Suisse à la Fédération mondiale des chambres de commerce, qui fédère 12 000 chambres de commerce ainsi qu'au sein des chambres Suisse-Chine, Suisse-Russie et pays de la CEI, mais également pays arabes - Suisse et Suisse-Iran. Enfin, nous avons signé de nombreux accords de collaboration avec différentes Chambres étrangères attestant de la solidité du « branding » genevois, inversement proportionnel à notre taille.

Un dernier mot s'agissant de l'arbitrage commercial et de la médiation dont vous savez que Genève est le berceau de la discipline. Nous sommes parvenus à plaider en 2017 l'autonomisation de la structure suisse, SCAI, dont le siège se situe à la CCIG et que j'ai le plaisir de présider. Une mutualisation de services qui résulte cette année et pour les années suivantes espérons-le en un gain d'efficacité. Une réjouissante nouvelle pour sortir de la logique de silo qui prévaut parfois et fédérer ainsi les bonnes volontés comme nous devons le faire à Genève et en Suisse.

Alexandra Rys

L'une des missions de la Chambre est d'informer et documenter ses membres, mais aussi le grand public, sur des problématiques affectant l'économie. En 2017, l'effort a porté sur les vecteurs qui ont le vent en poupe, au premier rang desquels la vidéo. Donc vous trouverez désormais sur la chaîne YouTube de la Chambre de commerce une série de petits sujets d'actualité, interviews, compte-rendu d'événements.

Corollaire, nous avons également étoffé notre présence sur tous les médias électroniques, en commençant par les réseaux sociaux. Mais ces nouveaux médias ne doivent pas nous faire oublier

les supports traditionnels, les supports que sont les imprimés au premier rang desquels le journal mensuel de la Chambre, le CCIGinfo. Votre œil exercé et l'attention que vous portez à la lecture de ce journal vous aura bien entendu fait remarquer qu'une place de plus en plus grande est laissée aux témoignages de membres entrepreneurs.

Autre publication importante pour la Chambre, l'étude économique annuelle que nous réalisons avec la BCGE et en collaboration avec l'OCSTAT, qui a pour objectif d'approfondir un élément particulier de l'économie locale. En 2017, le thème en était les entreprises familiales. Entreprises d'autant plus importantes qu'elles représentent à peu près trois quarts des entreprises présentes dans le tissu mais aussi parce qu'elles ont bien des leçons à donner à l'ensemble de ce tissu de par la résilience qu'elles démontrent au fil des épreuves de la conjoncture.

Et, bien entendu, parmi les événements traditionnels, il y a tous ceux qui, comme ce soir, sont des moments où nous pouvons permettre à tous nos membres de se rencontrer, face à face. Parce que les réseaux sociaux, c'est bien, mais la poignée de main c'est tout de même irremplaçable.

Un événement qui a fortement marqué 2017 a été la campagne industrie. Cette campagne a été portée par la CCIG, l'Union industrielle genevoise et l'Office de promotion des industries et des technologies, mais aussi par la FTI, la HES SO, l'Université de Genève et la Direction générale du Développement économique, de la recherche et de l'innovation. Objectif de cette campagne : créer une image positive de ce secteur de l'économie, basée sur sa réalité. Et sa réalité, c'est l'innovation. Deuxième objectif : susciter l'intérêt pour les nombreux métiers, trop souvent méconnus, qu'on retrouve dans le secteur industriel genevois. Sous la signature #LeMondeDeDemain, nous trouvons véritablement le résumé de l'identité de l'industrie genevoise. Je ne peux que vous recommander d'user et d'abuser de ce hashtag. Mais sur l'année écoulée, sans doute voulez-vous quelques statistiques. Est-ce que cette campagne a porté ses fruits ? Elle est en passe de répondre à une grande partie de ses objectifs : nous observons que 61% des visiteurs du site ont entre 18 et 44 ans, c'est donc le public cible visé, et 46% sont des femmes. Je ne résiste pas à vous donner le nombre de vues des posts de la page Facebook de la campagne industrie : 245'789.

Enfin, je ne peux pas ne pas parler du CAS en leadership de la transformation digitale. Il a été peaufiné en 2017 et lancé seulement le mois dernier. Il représente une série de « premières » pour la CCIG. Conçu par l'Université Genève, l'entreprise Makers id et la Chambre de commerce, elle est destinée aux cadres dirigeants qui sont en train de se poser des questions existentielles sur comment ils vont arriver à déployer dans leur entreprise cette transformation digitale. Cette formation est en français et c'est suffisamment rare dans ce domaine pour être souligné. Elle présente également une innovation pédagogique dans le sens où elle allie étude et accompagnement au projet d'entreprise des participants. Vous ne savez pas comment empoigner la transformation digitale de votre entreprise ? Il faut vous inscrire à cette formation et vous pourrez exercer votre programme de transformation dans ce cadre-là. Et, cerise sur le gâteau, les membres de la CCIG bénéficient d'un tarif préférentiel. Toutes les informations sont bien sûr sur notre site web.

Quels sont les défis dans le domaine de la communication pour la Chambre ? Trop d'information tue l'information. Notre défi constant est donc de sélectionner l'information la plus pertinente pour vos activités, pour vous, nos membres, de vous amener cette information au bon moment, et sur le bon vecteur.

Juan-Carlos Torres

Ma présidence s'annonçait riche en défis à relever. Je n'ai pas été déçu...

Comme je l'avais déjà souligné, l'environnement économique local et international est complexe. Il foisonne d'innovations ; de nouveaux business models apparaissent. On peut très vite se laisser entraîner à vouloir répondre à tous ces défis.

Par chance, l'économie genevoise se porte bien comme l'a révélé notre Enquête conjoncturelle de printemps, dont nous avons communiqué les résultats ce matin. Celle-ci montre que les entreprises avaient raison d'avoir confiance en 2017. 72% des entreprises répondantes ont enregistré une augmentation de leur volume d'affaires. 2018 devrait être du même cru.

C'est le bon moment : c'est quand les choses vont bien, qu'il faut prendre le temps de réfléchir à l'avenir.

L'avenir, c'est tout d'abord s'attacher à l'attractivité de Genève. Nous devons aussi prendre conscience que l'attractivité, ce n'est pas seulement faire venir des entreprises, c'est aussi permettre à celles qui sont établies ici de vivre et se développer.

Pour cela, l'attractivité doit exister dans tous les domaines, qu'il s'agisse de formation, de santé, d'environnement, de mobilité, d'emploi, d'urbanisme ou de culture. Attractivité et pérennité ne sont pas le fruit d'une seule condition cadre ; elles sont générées par un ensemble de facteurs.

La Chambre de commerce travaille plus particulièrement sur quatre d'entre eux : la fiscalité, la mobilité, l'aménagement, l'énergie et développement durable.

Je ne vous surprendrai pas en vous disant que la mise en œuvre de PF17 est fondamentale. Je salue au passage l'excellent travail fait par Serge Dal Busco.

Pour la Chambre de commerce, il reste plus que jamais essentiel que la réforme de l'imposition soit mise en œuvre rapidement, car les autres pays et même les autres cantons n'attendent pas. Ainsi, le nouveau taux d'imposition vaudois entre en vigueur au 1er janvier de l'année prochaine et Neuchâtel met actuellement en consultation un taux situé entre 12,5 et 13,5%.

Chaque Genevois est un ingénieur de la circulation, c'est bien connu, mais cela complique la tâche du ministre des transports Luc Barthassat.

Clairement, l'ère du « tout partout » n'est plus possible, des choix doivent être opérés pour répondre le plus efficacement possible aux besoins de la population et des entreprises. N'oublions pas, à cet égard, que les difficultés de circulation ralentissent les entreprises dans leur travail et, par ricochet, renchérissent celui-ci, mettant à mal la compétitivité de nos entreprises genevoises.

En matière de développement du territoire, Le PAV concentre tous les regards, à juste titre, puisque c'est le plus vaste projet d'urbanisation à Genève. Toutes les modalités ne sont pas encore réglées et, c'est bien connu, le diable est dans le détail. Il est important que Genève se donne les moyens de tirer le meilleur parti possible de cette zone qui, ne l'oublions pas, n'est pas une friche mais une zone qui abrite actuellement entreprises et emplois ...

Facteur de coût important pour les entreprises industrielles, l'énergie est un sujet traité en permanence par la Chambre de commerce.

En ce qui concerne, le développement durable, il y a ceux qui en parlent sans savoir vraiment ce que cela recouvre, et il y a ceux qui en font, sans le clamer sur les toits. Comme on l'a vu tout au long d'OpenGeneva, dont la Chambre de commerce était partenaire, la route est longue mais prometteuse.

Le développement durable c'est un état d'esprit. Il permet d'allier éthique et profitabilité de l'entreprise, sans parler des impacts positifs sur les collaborateurs et la société en général.

C'est pourquoi la Chambre de commerce soutient financièrement depuis plusieurs années le DAS en management du développement durable.

Un autre défi nous attend : c'est celui de la digitalisation.

Comme je l'ai déjà dit, la question demeure.

Comment notre société et nos entreprises vont-elles s'organiser face à l'arrivée de l'intelligence artificielle ? Quel rôle donner à l'avenir aux hommes et aux femmes dans nos entreprises ?

Notre responsabilité commune – à nous les associations économiques, au politique et aux entreprises - est de réfléchir à la place que l'être humain aura demain dans l'entreprise, car c'est l'humain qui doit être au centre de nos préoccupations.

C'est pour cela que la Chambre de commerce a participé à la mise sur pied du CAS unique et avant-gardiste en Leadership de la transformation digitale pour patrons et décideurs.

Et bien sûr, la Chambre de commerce est aussi en train de travailler sur sa propre digitalisation. Nous espérons ainsi devenir un cordonnier bien chaussé !

Vous l'aurez compris, en filigrane de toutes nos actions, il y a vous : nos membres.

Chacun, à la Chambre, est à votre service. C'est la raison pour laquelle vous ne trouverez pas à proprement parler de département membres chez nous parce que ce serait un peu comme si, à l'hôpital, il y avait un département des malades.

Toutes nos activités ont pour but de répondre à vos besoins, de manière pragmatique et efficace.

Je ne prendrai qu'un exemple, les marchés publics. Depuis une semaine déjà, vous avez peut-être constaté que le site web de la Chambre de commerce met à votre disposition un moteur de recherche des appels d'offre publics. Ceci n'est que la pointe émergée de l'iceberg puisqu'au fil des prochains mois, nous allons mettre d'autres prestations à votre service en lien avec les marchés publics.

Et oui.

Des idées, nous n'en manquons pas.

De l'ambition, nous n'en manquons pas.

De la volonté, nous n'en manquons pas.

Et, surtout, des compétences, nous n'en manquons pas.

Forts de nos 153 ans d'histoire, nous savons que seule la règle des 4 C permet d'être pérenne.

C pour collaboration. Il s'agit de créer des synergies entre vous, nos membres, nos sponsors, nos partenaires et les institutions de notre canton.

C pour créativité, afin de répondre par de nouvelles voies aux défis qui nous attendent.

C pour convergence. Nous devons nous assurer que nos actions sont alignées avec les besoins que vous exprimez.

C pour confiance, enfin, cette valeur fondamentale qui implique l'échange et la compréhension mutuelle. Plus que jamais, nous devons être à votre écoute et répondre au mieux à vos attentes, ce qui consolidera encore le lien qui nous unit, en toute indépendance et loin des diktats.

La confiance, c'est aussi celle que nous accordons à nos institutions, porteuses des valeurs d'intégrité, de démocratie et d'ouverture à la Suisse et au monde.

Ensemble, participons avec confiance à la construction de la Genève de demain.

4) Comptes de l'exercice 2017, rapport du trésorier, approbation des comptes 2017 et un budget 2018

Le président invite le trésorier à faire son rapport sur les comptes de l'exercice 2017 et à présenter le budget 2018.

Rapport du trésorier pour l'exercice 2017

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

Le rapport de l'organe de révision ainsi que les chiffres détaillés pour les comptes de résultats et bilan sont disponibles sur le site Internet de la Chambre depuis le 26 mars dernier.

Je me limiterai donc ici à en souligner les éléments principaux.

Le compte d'exploitation 2017 de la CCIG présente des recettes d'un total de CHF 6 831 027.-, supérieur à celui de l'an passé de près de 8%.

Un peu plus de la moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, certificats d'origine et autres légalisations. Deuxième source de recettes, les cotisations des membres, qui ont connu une hausse due à l'augmentation du nombre des adhésions. Viennent ensuite le sponsoring et les frais perçus pour les arbitrages.

Les cotisations représentent 21% des recettes pour un montant de 1'451'152.45 pour un total de 2520 membres, légèrement sous l'objectif fixé.

Pour 2018, l'objectif est maintenu au même niveau.

Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à CHF 6 325 904.-, en légère augmentation par rapport à 2016. Relevons que 30% des dépenses concerne pour moitié le travail autour des conditions cadre et pour l'autre le commerce international.

En tant qu'association tournée vers le service, le poste le plus important est représenté par les charges de personnel, soit environ 60% des charges globales. L'effectif est de 30 personnes soit 28.1 ETP.

L'exercice se clôture par un excédent de recettes de CHF 21.551, après amortissements de CHF 131.722, attribution aux postes provisions pour un montant de CHF 560.000 et grâce à un résultat sur titres largement positif de CHF 208.150,70.-

Le total du bilan au 31 décembre 2017 s'élève à 9'630'389 francs contre 8.990.799 l'exercice précédent.

Le budget 2018 qui vous est présenté par le Conseil prévoit des recettes évaluées à 6'150'131 francs et ne tiennent compte d'aucun produit financier.

En outre, le volume des émoluments porté au budget 2018 a été calculé en prenant la moyenne des trois dernières années, par mesure de prudence.

De plus, les activités d'arbitrage ont été transférées au 1^{er} janvier 2018 au sein de la SCAI dont la chambre est actionnaire, réduisant d'environ 600.000 francs les produits et dans une moindre proportion les charges.

Les dépenses se montent 6'415'620.-. A noter que les dépenses de soutien à l'économie sont budgétées à 452'600 francs contre 245.782 lors de l'exercice clos au 31.12.2017.

Le budget présente un résultat positif de 35'461 francs après amortissements de CHF 99.000 et dissolution de la provision à hauteur de 400'000 francs.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente soirée.

Juan-Carlos Torres remercie le trésorier.

Il n'est pas procédé à la lecture du rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, puisque les participants ont eu l'occasion de le lire sur le site Internet de la Chambre, comme annoncé dans la convocation.

Aucune question n'étant posée aux réviseurs, Juan-Carlos Torres ouvre la discussion sur le rapport d'activité de la Direction, les comptes 2016 et le budget 2017.

Aucun commentaire n'étant fait, le président passe au vote et propose, pour gagner du temps, de voter sur les trois objets en une fois. L'Assemblée approuve ces objets à l'unanimité.

5) Décharge au Conseil

Personne ne demandant la parole à ce sujet, Juan-Carlos Torres passe au vote de décharge du Conseil, en rappelant aux membres du Conseil qu'ils sont tenus de s'abstenir de voter. A l'unanimité, l'Assemblée donne décharge au Conseil pour l'exercice 2016.

Au nom de ses collègues du Conseil, le président remercie de leur confiance les membres présents. Il en profite également pour remercier la Direction et les collaborateurs de la Chambre pour l'engagement dont ils font preuve tout au long de l'année.

6) Désignation du contrôleur aux comptes

S'agissant de la désignation du contrôleur aux comptes, Juan-Carlos Torres informe l'Assemblée que la **Société fiduciaire d'expertise et de révision SA** a assumé le mandat de contrôleur aux comptes de la CCIG pour la cinquième année consécutive à son entière satisfaction. Elle a su maintenir les très bonnes relations qu'elle avait établies avec le Conseil et les collaborateurs de la Chambre. Par conséquent, il propose au nom du Conseil de renouveler son mandat pour une année.

L'Assemblée accepte à l'unanimité le renouvellement du mandat pour un an. Le président remercie la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA de son excellent travail et se réjouit de collaborer à nouveau avec elle.

7) Les élections au Conseil

Le président passe ensuite maintenant aux **élections au Conseil**. Selon l'article 15 des statuts, les membres du Conseil sont élus pour deux ans et immédiatement rééligibles, la durée cumulée de leurs mandats n'excédant pas 12 ans.

Le président retrace brièvement le parcours du membre qui quitte le Conseil : MM. Jean-Paul BART.

Il le remercie pour son engagement, sa contribution et sa disponibilité.

Juan-Carlos Torres passe aux élections. Sont **rééligibles** cette année et ont accepté de se représenter : Mesdames Eveline BRECHTBÜHL, Christiane MOREL, et Messieurs Sébastien AESCHABCH, Ron AUFSEESSER, Jean-Marc CARNICÉ, Bernard CHAUVET, Alain DECRAUSAZ, Alexandre DE RAEMY, Jean-François DE SAUSSURE, Hervé DESSIMOZ, Claude EHRETSMANN, Olivier EMCH, Frédéric GISIGER, Yves MIRABAUD, Jean-Marie SALINA, Marc VAN HOVE.

Le président propose d'approuver par un seul vote le renouvellement pour deux ans des mandats arrivant à échéance. L'Assemblée accepte ce renouvellement à l'unanimité.

Le président passe aux **prorogations**. Sont prolongés cette année et ont accepté de se représenter : Pierre PONCET et Claude MEMBREZ

Le président présente ensuite les **nouveaux membres** candidats à l'élection :

- > Fred HERREN, membre de la direction générale, SGS SA (secteur : authentification/compliance)
- > Stéphane BARBIER-MUELLER, administrateur et actionnaire de la régie Pilet & Renaud SA (secteur : immobilier)

M. **Fred Herren** est membre de la direction générale de la SGS, pour laquelle il travaille depuis 1998. En avril 2017, Monsieur Herren est nommé à la tête du département Digital and Innovation. Il est également membre du conseil opérationnel de la société.

Fred Herren a débuté sa carrière en 1980 au World Economic Forum à Genève. En 1987, il rejoint une première fois la SGS avant de devenir,

- en 1996, CEO d'Unilabs International à Londres.
- En 1998, il réintègrera la SGS en tant que Senior Vice President et sera ensuite promu à plusieurs postes opérationnels importants avant d'accéder à sa position actuelle.

Il amène à la Chambre son expertise dans l'innovation, qui nous sera très précieuse en matière de digitalisation des législations.

Pour remplacer M. Bart, le conseil vous propose M. **Stéphane Barbier-Mueller**, administrateur et actionnaire de la régie Pilet & Renaud SA depuis 1991 (27 ans). Il a également œuvré pour la Société Privée de Gérance de 1979 à 2000 en tant que secrétaire général, administrateur, et enfin administrateur-délégué.

Titulaire d'un Master en droit de l'Université de Genève, il assume différentes responsabilités telles que

- président du Conseil d'administration et actionnaire de Kheops Constructions SA
- administrateur de Primatrust SA
- administrateur et actionnaire de TV Léman Bleu.

Et il est bien sûr membre du Conseil de la fondation du Musée Barbier-Mueller.

Juan-Carlos Torres propose, au nom du Conseil, d'élire ces deux nouveaux membres par un seul vote. L'Assemblée approuve cette élection à l'unanimité.

8) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'étant émise, le président déclare close la partie statutaire de cette 153^e Assemblée générale et donne la parole à M. le conseiller d'Etat Pierre Maudet.

Message du gouvernement genevois par M. le conseiller d'Etat Pierre Maudet.

Juan-Carlos Torres remercie M. Maudet de son intervention et déclare close la 153^e Assemblée générale.

Il communique la date du 16^e Evénement économique, qui aura lieu **le mardi 13 novembre 2018** à Palexpo

Au nom de ses collègues du Conseil, de la Direction et des collaborateurs de la Chambre, il remercie l'assemblée de son soutien dans l'accomplissement des missions de la Chambre et remercie aussi tous les sponsors de la Chambre, sans qui ses activités ne seraient pas possibles.